

Congé d'été

Parlement est là pour légiférer. Lorsque nous aurons les rapports, lorsque le procès pourra s'instruire, nous pourrons voir et nous pourrons interroger s'il y a des choses que nous devons approfondir davantage. Mais ce n'est absolument pas la situation. Tout ce qui a été présenté cette semaine n'a été que de la présomption, de l'insinuation à l'effet qu'il s'est passé ou qu'il aurait pu se passer telle ou telle chose. Comment voulez-vous véritablement avoir un débat qui soit solide lorsque tout ce qu'on fait finalement, c'est tenter de gagner du temps, de démontrer un intérêt pour une chose qui ne nous concerne pas pour le moment, la chose étant devant le tribunal. Je suis surpris que des gens mûrs, des gens de l'ancien gouvernement ne puissent assumer leurs responsabilités d'une façon plus sérieuse.

Tantôt je disais que lorsque nous avons commencé nous étions à peu près 30. Je constate que du côté du NPD, on est deux et du côté du parti progressiste conservateur, quatre. Je me réfère toujours au député de Nepean-Carleton (M. Baker) qui disait qu'il ne fallait surtout pas perdre les minutes précieuses de la Chambre. Je pense qu'il n'y a pas grand monde dans les gradins, il n'y a pas grand monde ici à la Chambre. Si les citoyens, et je pense qu'il faudrait être sérieux un peu, voyaient ce qui se passe ici, ils seraient assez découragés, parce qu'on est loin de servir la démocratie. Au contraire! Si on se promène dans ses circonscriptions et si on entend les remarques que les gens font sur les institutions qui les représentent, on n'est pas surpris après de voir le peu de respect qu'ils peuvent avoir à l'égard de ces mêmes institutions et même des parlementaires.

Le genre de comédie, parce que c'est exactement cela, je pense, le genre de comédie que nous avons depuis une semaine ne contribue en rien à rehausser le calibre des débats que nous devrions avoir et ne contribue surtout pas à rendre l'éclat et le lustre d'une institution telle que le Parlement. Moi-même je suis loin d'être fier de voir la situation dans laquelle nous nous sommes mis comme parlementaires en ne voulant pas collaborer, et surtout en ne voulant pas être raisonnables.

● (1920)

Nous sommes les premiers à demander au nom de l'intérêt public que le jugement triomphe sur les passions, que nous ayons un certain paramètre pour guider certaines institutions, certains conflits, mais lorsqu'arrive le temps de s'administrer soi-même ces mêmes choses-là, souvent j'ai l'impression qu'on en est incapable, pareille discipline... peut-être que c'est comme les grands collègues, on est un peu gamin, mais ce n'est pas ainsi qu'on va donner aux Canadiens, aux Canadiennes, je pense, le respect de l'institution parlementaire. Et je sais que les gens de la génération que je représente, lorsqu'on leur parle des parlements, souvent cela fait plus sourire que d'autre chose.

Moi-même lorsque je suis arrivé ici, j'avais l'impression que c'était beaucoup plus sérieux. Il y a des choses qui sont sérieuses, il faut quand même l'admettre, mais la manière de procéder, la règle qui voudrait normalement qu'on puisse avoir la liberté de parler, ne voudrait pas dire normalement la liberté d'abuser, ce que l'on confond, au lieu de vouloir, ce n'est pas limiter la démocratie que cette chose-là, c'est plutôt la discipliner, et cela on devrait être capable de le faire normalement comme personne responsable. Et on dirait qu'on a beaucoup plus de facilité à avoir de bonnes intentions que des gestes

concrets. Et c'est cela qui devient un peu agaçant ici à la Chambre, c'est de toujours vouloir parler, et même pour moi d'avoir pris 20 minutes pour parler, j'aurais trouvé cela beaucoup plus normal d'être peut-être chez moi à représenter mes citoyens que de répéter un peu ce qui a été dit tantôt, de dire des choses qui seront répétées encore plus tard et que d'autres reprendront de part et d'autre de la Chambre, ce qui n'aura fait dans le fond avancer absolument rien. Et ce, du fond de sa chaise, je suis convaincu que le député de Végréville en est conscient, le réalise, et la liberté devrait lui permettre et l'autoriser à le dire, mais là je pense qu'il est mû par une restriction mentale qui l'empêche de le dire, parce que dans le fond le bon sens est également bien réparti, mais on a toujours tendance à dire ce qu'on veut bien dire et à ignorer ce qu'on veut bien ignorer. Je me souviens d'un de mes bons professeurs qui disait toujours: il vaut mieux se taire et passer pour un farfêlu que de parler pour le prouver. Et j'ai l'impression ici que souvent on aurait avantage à être beaucoup plus silencieux...

M. Shields: Pourquoi ne l'avez-vous pas fait?

M. Maltais: Peut-être qu'on pourrait l'appliquer de ce côté-ci de la Chambre, mais peut-être que depuis une semaine cela ne s'applique pas de ce côté-ci de la Chambre, mais la preuve nous a été faite par l'autre côté de la Chambre. C'est ça qui est la différence. Et moi ce que je veux dire en terminant, c'est l'importance de vouloir changer ces règlements-là dès que possible durant la prochaine session, parce que cela fait 114 ans qu'on me dit que c'est exactement la même chose, 114 ans qu'on répète les mêmes choses, et j'aimerais mieux que le parti d'en face soit beaucoup plus progressif que conservateur parce que j'ai l'impression souvent que c'est la première terminologie qui s'applique à l'autre côté, c'est-à-dire d'être plus conservateur, d'être capable d'arriver à faire un acte réel pour que ces règles-là soient changées le plus rapidement possible.

Moi je dis en toute honnêteté, peut-être qu'il y a quelques années c'était bon de faire des grands débats, des grands discours, mais je pense que ce temps-là est révolu. Ce qui est important c'est d'énoncer des principes, rendre publics les règlements, et de veiller à ce que l'opposition ait la possibilité pendant un temps donné d'expliquer les raisons qui motivent son opposition, et après on passe au vote. C'est cela une démocratie. Tout le reste n'est que pur palabre, des discussions qui ne mènent à rien, à moins qu'on veuille, comme le disait tantôt le député de Rimouski ne pas avoir de contact avec ses citoyens, et comme cela rester à Ottawa très loin de ses commettants et jouir du beau temps.

Or je pense que ce n'est pas en général le désir des députés. La plupart voudrait être chez eux. J'ai l'impression qu'on est pris dans un piège dont on n'avait pas imaginé l'importance. Il faudrait maintenant admettre que le gouvernement n'avait pas d'autre solution que celle de recourir à cette motion, qu'on appelle guillotine, pour arriver finalement à tirer une ligne, pour que nous puissions réintégrer nos circonscriptions. Je sais que du côté de l'opposition on aurait aimé peut-être démontrer cela plus fortement, mais cela ne change rien à l'opposition, ce qui est important lorsqu'on émet une idée, une opinion, c'est la force de l'argumentation.